



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO

OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO

Resolución de 10 de junio de 2002 (BOE 14 de junio)

EJERCICIO DE IDIOMAS

FRANCÉS

El ejercicio de idiomas se divide en dos partes, cada una de las cuales se contestará en el correspondiente cuadernillo, con el contenido que se indica a continuación.

La PRIMERA PARTE consiste en una prueba de traducción al español del texto* en francés sin diccionario.

La SEGUNDA PARTE consiste en una prueba relacionada con el dominio gramatical y de vocabulario del idioma. Consta de 30 preguntas tipo test, con 4 posibles respuestas, de las cuales sólo una será correcta. Se deberá contestar la respuesta en el cuadernillo indicado al efecto.

El tiempo de realización de este ejercicio será de setenta y cinco minutos.

* El texto de la traducción proviene del documento "Principios de la OCDE para el gobierno de las sociedades" OCDE, 1999



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO

TRADUCCIÓN

Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE

PRÉAMBULE

Les Principes relatifs au gouvernement d'entreprise ont pour objet d'aider les gouvernements des pays Membres et des pays non membres à évaluer et améliorer le cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant, à l'échelon national, l'organisation du pouvoir dans l'entreprise, et de proposer des orientations et des suggestions aux autorités boursières, aux investisseurs, aux sociétés et à d'autres parties intervenant dans le processus d'élaboration d'un système efficace de gouvernement d'entreprise. Les Principes visent principalement les sociétés faisant publiquement appel à l'épargne. Cependant, dans la mesure où ils leur sont applicables, ils peuvent contribuer utilement à améliorer le gouvernement d'entreprise dans des sociétés ne faisant pas publiquement appel à l'épargne, par exemple des sociétés au capital social privé et des entreprises publiques. Les Principes de l'OCDE constituent une base commune jugée indispensable par les pays Membres de l'Organisation en vue de définir des techniques de bon gouvernement d'entreprise. Ils ont été rédigés à l'intention de la communauté internationale dans un souci de concision, de clarté et de lisibilité. Ils n'ont pas vocation à se substituer aux initiatives du secteur privé pour mettre au point des «pratiques exemplaires» plus détaillées dans le domaine du gouvernement d'entreprise.

L'OCDE et les gouvernements des pays Membres sont de plus en plus conscients de la synergie qui existe entre les politiques macroéconomiques et structurelles. Or le gouvernement d'entreprise, qui fait référence aux relations entre la direction d'une entreprise, son conseil d'administration, ses actionnaires et d'autres parties prenantes à ses activités, est l'un des principaux facteurs d'amélioration de l'efficacité économique. Le gouvernement d'entreprise détermine également la structure par laquelle sont définis les objectifs d'une entreprise, ainsi que les moyens de les atteindre et d'assurer un suivi des résultats obtenus. Un système de gouvernement d'entreprise de qualité devrait encourager le conseil d'administration et la direction à poursuivre des objectifs conformes



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



aux intérêts de la société et des actionnaires et faciliter un suivi étroit des résultats obtenus afin d'encourager l'entreprise à mieux employer ses ressources.

Le gouvernement d'entreprise n'est toutefois qu'un facteur parmi d'autres dans le contexte économique général dans lequel les entreprises exercent leur activité et qui se caractérise, par exemple, par les politiques macroéconomiques menées et par l'intensité de la concurrence sur les marchés de produits et de facteurs. Les règles régissant le gouvernement d'entreprise sont à leur tour fonction du cadre juridique, réglementaire et institutionnel en place. D'autres facteurs, notamment l'éthique commerciale et les préoccupations environnementales et sociales qui prévalent au sein de la communauté dans laquelle elle opère, peuvent également avoir une incidence sur l'image et la réussite à long terme d'une entreprise.

Bien que les facteurs qui interviennent dans l'organisation du pouvoir et les processus de prise de décision à l'oeuvre dans les entreprises soient légion et qu'ils aient tous leur importance pour la réussite à long terme de ces dernières, les Principes mettent l'accent sur les problèmes de gouvernement d'entreprise résultant de la séparation entre propriété et contrôle du capital. Certains autres aspects des processus de prise de décision, notamment les préoccupations environnementales et éthiques, sont également pris en considération, mais ils sont traités plus précisément dans d'autres instruments de l'OCDE (dont les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et la Convention et la Recommandation sur la corruption), ainsi que dans les instruments d'autres organisations internationales.

Le respect par les sociétés de certains principes fondamentaux garantissant une organisation efficace du pouvoir dans l'entreprise est un aspect qui compte de plus en plus dans les décisions d'investissement. La relation entre les pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et l'internationalisation croissante des investissements revêt également une importance particulière. Les flux internationaux de capitaux permettent aux entreprises de se procurer des fonds auprès d'un nombre beaucoup plus grand d'investisseurs. Pour pouvoir pleinement bénéficier de ce que peut leur apporter la mondialisation des marchés de capitaux et pour être en mesure d'attirer des capitaux «patients» à long terme, les pays doivent



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



mettre au point des systèmes de gouvernement d'entreprise qui soient crédibles et bien compris à l'étranger. Même si les capitaux étrangers ne représentent pas la principale source de financement pour les entreprises, l'adoption de bonnes pratiques dans le domaine du gouvernement d'entreprise ne peut que contribuer à accroître la confiance des investisseurs nationaux, à réduire le coût du capital, et en définitive à conférer davantage de stabilité aux sources de financement.

Le mode de gouvernement d'entreprise est déterminé par les relations entre les différents acteurs. Les actionnaires majoritaires ayant un intérêt dans les activités de l'entreprise, qu'il s'agisse d'individus, de détenteurs de portefeuilles familiaux, de participants à des pactes d'actionnaires ou d'autres sociétés agissant par l'intermédiaire d'une holding ou de participations croisées, peuvent exercer une influence déterminante sur le comportement d'une entreprise. En leur qualité de détenteurs du capital, les investisseurs institutionnels exigent de plus en plus sur certains marchés d'avoir voix au chapitre. Les petits actionnaires ne cherchent généralement pas à exercer leurs droits au sein de l'entreprise, mais ils peuvent se montrer très soucieux d'être traités équitablement par les actionnaires majoritaires et par la direction. Les créanciers jouent un rôle important dans certains systèmes de gouvernement d'entreprise et ont la capacité d'exercer un suivi externe des résultats de l'entreprise. Les salariés et les autres parties prenantes à la vie de l'entreprise apportent également une contribution précieuse à la réussite à long terme et aux résultats de cette dernière, tandis qu'il revient aux pouvoirs publics de tracer le cadre institutionnel et juridique régissant le gouvernement de l'entreprise. Le rôle de chacune de ces catégories d'acteurs de la vie de l'entreprise et les relations qui s'établissent entre eux varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre, ainsi d'ailleurs que d'un pays non membre à l'autre. Ces relations sont en partie régies par des lois et des réglementations, en partie le produit d'une adaptation volontaire et du libre jeu des forces du marché.

Il n'existe pas de modèle unique de gouvernement d'entreprise. Néanmoins, les travaux réalisés dans les pays Membres et au sein de l'OCDE ont permis de dégager certains éléments communs qui concourent à la qualité du gouvernement d'entreprise. Les Principes s'appuient sur ces éléments communs et sont énoncés de façon à couvrir les différents



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



modèles existants. Par exemple, ils ne préconisent pas une structure organique de préférence à une autre et, dans le présent document, le terme «conseil d'administration» renvoie aux différents modèles d'organisation que l'on rencontre dans les pays de l'OCDE. Dans le système comportant deux organes distincts retenu dans certains pays, le terme «conseil d'administration» tel qu'il figure dans les Principes désigne en fait le «conseil de surveillance», par opposition aux «principaux dirigeants», notion qui fait en ce cas référence au «directoire». Dans les systèmes comportant un organe unique placé sous la surveillance d'un conseil d'audit interne, c'est à la fois à cet organe et au conseil d'audit que renvoie l'expression «conseil d'administration».



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



PREGUNTAS TIPO TEST

1. La sécurité doit être dans le respect des valeurs reconnues par les sociétés démocratiques.
 - a) assuré
 - b) assurée
 - c) asuré
 - d) assurée

2. Le recours à l'unanimité pourrait être remplacé par une majorité qualifiée renforcée, supérieure au normal qui caractérise le vote majoritaire.
 - a) large
 - b) galbe
 - c) seuil
 - d) terminus

3. Il a hérité
 - a) une maison
 - b) de maison
 - c) maison
 - d) d'une maison

4. Les actionnaires ont le droit d'influencer les organes de la société sur certaines questions fondamentales.
 - a) centraux
 - b) centrales
 - c) centripètes
 - d) centrées



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



5. des raisons de transparence, les procédures régissant les assemblées devraient garantir que les votes sont dûment décomptés et enregistrés.
- a) Pour
 - b) Par
 - c) Malgré
 - d) Outre
6. Le plafonnement des droits de vote limite le nombre de q'un actionnaire peut détenir.
- a) vues
 - b) voies
 - c) voie
 - d) voix
7. Je doute qu'il le faire.
- a) puisse
 - b) put
 - c) peut
 - d) pouvais
8. Toutefois, d'investisseurs institutionnels et d'associations d'actionnaires sont favorables à ce concept.
- a) nombreux
 - b) nombre
 - c) faute
 - d) plusieurs



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



9. Les membres du conseil d'administration devraient être de faire état de tout intérêt personnel dans une opération intéressant la société.
- a) soutenus
 - b) censées
 - c) tenus
 - d) déposés
10. Les règles de fonctionnement et procédures régissant le des assemblées générales d'actionnaires devraient assurer un traitement équitable de l'ensemble des actionnaires.
- a) dévouement
 - b) déroulement
 - c) déploiements
 - d) dénuement
11. Une information parcellaire peut compromettre le bon fonctionnement des marchés et le coût du capital.
- a) renchérir
 - b) exploiter
 - c) dégager
 - d) répandre
12. pays exigent la diffusion d'informations détaillées sur les ressources humaines
- a) Aucuns
 - b) Tout
 - c) Certains
 - d) Tous



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



13. Une pointe

- a) aigue
- b) aiguë
- c) aigu
- d) aigüe

14. Ces garçons aimaient mère.

- a) sa
- b) leurs
- c) leur
- d) ses

15. Prenons la file devant le pour avoir les billets.

- a) pavillon
- b) guichet
- c) parvis
- d) banquet

16. Toutes les et dépenses de l'Union font l'objet de prévisions
annuelles et sont inscrites au budget communautaire.

- a) gains
- b) valeurs ajoutées
- c) déménagements
- d) recettes



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



17. Amusez les rois par des songes,

- a) flattez-les
- b) flattez les
- c) flatez-les
- d) flattez le

18. La pierre, on vit le dedans de la tombe.

- a) brûlée
- b) polie
- c) rouillée
- d) ôtée

19. On a interrogé un témoin, a confirmé les faits.

- a) duquel
- b) auquel
- c) auquel cas
- d) lequel

20. Tout élargissement réalisé dans le cadre du système actuel
faire obstacle au bon fonctionnement des institutions.

- a) pouvais
- b) pourrais
- c) pourrait
- d) pourras



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



21. l'instauration d'un marché unique et d'une union économique et monétaire, il n' existe pas encore de véritable politique fiscale communautaire.
- a) Quoique
 - b) Malgré
 - c) Tandis que
 - d) Dont
22. La de codécision a été instituée par le traité de Maastricht.
- a) procédure
 - b) provenance
 - c) procuration
 - d) production
23. Les principes d'accès aux documents ont été formellement au sein de l'article 207 du traité instituant la Communauté européenne par le traité d'Amsterdam.
- a) inclue
 - b) incluses
 - c) inclu
 - d) inclus
24. Trois dix élèves.
- a) cents
 - b) vingt
 - c) quatre-vingt
 - d) cent



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



25. Tant de belles qualités chez un garçon de son âge promettent un jeune homme
- a) dirigé
 - b) fini
 - c) accompli
 - d) parvenu
26. était son attitude à l'égard des passagers?
- a) Quel
 - b) Quelle
 - c) Q'elle
 - d) Laquelle
27. Si j'étais riche, j'..... une petite maison rustique.
- a) avais
 - b) eus
 - c) aurait
 - d) aurais
28. Le passage il faut lire.
- a) jusqu'où
 - b) que
 - c) ou
 - d) ce qu'



MINISTERIO DE HACIENDA

TRIBUNAL DE OPOSICIONES AL CUERPO SUPERIOR DE
INSPECTORES DE HACIENDA DEL ESTADO



29. J'admirais Paris, et j'..... aimais les monuments.

- a) en
- b) été
- c) ai
- d) eu

30. Le loup se jeta sur la petite chèvre et la

- a) mangeait
- b) mangua
- c) mangea
- d) mange